Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 035-213502438-20260513-2026_05_106-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES

CANTON DE FOUGERES-1

COMMUNE DE ROMAGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 13 MAI 2026

Auteur du document :Mme Aline LE BOUÉDEC, Maire de Romagné
Date de mise en ligne : 18/05/2026

L'an deux mil vingt-six, le treize mai, à dix-huit heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame Aline LE BOUÉDEC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal	06/05/2026
Date d'affichage de la convocation	06/05/2026
Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	17
Nombre de conseillers votants	18

Etaient présents :

Mme Zilpa VILSALMON, 1ère Adjointe	M.Anthony CHAILLOT, conseiller municipal
M.Denis MANCEAU, 2ème Adjoint	M.Clarence KAYOMBO-KANKU, conseiller municipal
Mme Claudine COUDRAY, 3ème Adjointe	M.Julien LEVEZIEL, conseiller municipal
Mme Nathalie FOUILLARD, conseillère municipale	M.Quentin DESPAS, conseiller municipal
M.Christophe DÉSAUNAY, conseiller municipal	Mme Anaïs MONPAYS, conseillère municipale
M.Jonathan BOULVAIS, conseiller municipal	M.Antoine DUREPAIRE, conseiller municipal
Mme Sabrina LE BOLLOCH, conseillère municipale	M.Romain FIZE, conseiller municipal
Mme Marie-Pierre PIGACHE, conseillère municipale	M.Nabé DIARRASSOUBA, conseiller municipal

Etaient absents excusés : Mme Céline BALLUAIS ; Mme Corine CHAVOIX

Etait absent : néant

Pouvoirs : de Mme Céline BALLUAIS à Mme Marie-Pierre PIGACHE

M.Christophe DÉSAUNAY est nommé secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

2026/05-106 : Objet : AFAFE –Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF)- Election par le Conseil municipal de deux propriétaires titulaires et un propriétaire suppléant

Rapporteur : Mme Aline LE BOUÉDEC, Maire de Romagné

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que par courrier du 02/04/2026, Monsieur le Président du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine l'a invitée à faire procéder par le conseil municipal à l'élection des propriétaires, appelés à siéger au sein de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier.

Se sont portés candidats les propriétaires ci-après :

- En tant que titulaire, M.Dominique PELE
- En tant que titulaire, M.Sylvain LAGREE
- En tant que suppléant, M.Rémi SENECHAL

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 035-213502438-20260513-2026_05_106-DE

Tous ont atteint leur majorité, jouissent de leurs droits civils et sont de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne, et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

Se porte en outre candidat en séance le conseiller municipal ci-après : M.Jonathan BOULVAIS, qui remplit les conditions d'éligibilité ci-dessus rappelées.

Une seule candidature ayant été déposée pour chacun des postes à pourvoir, conformément à l'art L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, les nominations prennent effet immédiatement.

Après lecture des noms des candidats élus par Mme le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité dont un pouvoir par :
18 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Prend acte** de la désignation comme propriétaires de foncier non bâti sur la commune de Romagné, de :
    - Membres titulaires :
        - M.Dominique PELE en tant que représentant des propriétaires de terrain non bâti,
        - M.Sylvain LAGREE en tant que représentant des propriétaires de terrain non bâti,.
    - Membre suppléant : M.Rémi SENECHAL en tant que représentant des propriétaires de terrain non bâti
- **Prend acte** de la désignation comme conseiller municipal représentant la commune de Romagné de M.Jonathan BOULVAIS.

Certifié exécutoire compte tenu
- de la transmission en Préfecture
De Rennes le : 19/05/2026
- de la publication :
Le : 19/05/2026
Le Maire, Aline LE BOUÉDEC

MAIRIE DE ROMAGNE (ILLE ET VILAINE)

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,

Le Maire

Aline LE BOUÉDEC

Le Secrétaire de séance, M.Christophe DÉSAUNAY